



Rapport d'activité 2016

10 RUE TRISTAN BERNARD 25000 BESANÇON TEL: 03.81.80.16.53 ema25.om@ahs-fc.fr

DIRECTEUR: M. BERNARD TRIPONEY

CHEF DE PROJET : MME OLGA MENIERE

PLATEFORME AUTISME

I. PREAMBULE

Ce rapport d'activité 2016 est l'occasion de dresser le bilan de trois années d'expérimentation et de fonctionnement de la « Plateforme autisme » associative puisqu'en janvier 2017, une « Equipe Mobile Autisme du Doubs » sera mise en place suite à l'appel à projet de l'ARS. La plateforme cessera son activité au profit de cette équipe portée également par l'AHS-FC, et dont le périmètre concernera désormais tous les établissements sociaux et médico-sociaux du département.

En effet, l'originalité du dispositif « plateforme » a été pris en compte par l'ARS dans le déploiement du troisième plan autisme sur l'axe de travail N°2 « accompagner tout au long de la vie » et l'idée d'un projet de création d'équipes mobiles d'intervention sur les quatre départements en Franche-Comté s'est construit peu à peu avec les différents acteurs du champ de l'autisme.

II. PRÉSENTATION

L'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté a développé depuis plus de vingt ans une réflexion et une recherche sur la question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes porteuses d'autisme et autres Troubles Envahissants du Développement. Celle-ci repose sur une expérience riche en développement et évolution de pratiques professionnelles sans cesse en mutations pour répondre aux besoins de ce public.

S'appuyant sur cet engagement, le CPOM 2012/2016 a fixé comme objectif de faire évoluer l'offre de service pour un meilleur accompagnement des personnes autistes. Dans cette lignée objective, dès septembre 2013, l'AHS-FC mettait en place une « plateforme autisme » afin d'améliorer l'accompagnement des personnes porteuses d'autisme et autres TED dans l'ensemble de ses établissements et services par l'appui d'une expertise dédiée.

Par ailleurs, cet engagement s'est traduit par la création de sections TED au sein de plusieurs établissements et services, le renforcement de celles existantes et l'ouverture de 2 Unités d'Enseignement maternelles.

Sur l'ensemble de ces structures, la spécificité d'accompagnement se traduit par une complémentarité des interventions éducatives, thérapeutiques et comportementales.

Grâce à la formation continue et une expérience de terrain, les professionnels des établissements et services de l'AHS-FC ont pu s'approprier des outils d'intervention nécessaires dans l'accompagnement des personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) tels que :

- ✓ des outils de communication alternatifs ;
- ✓ des outils de structuration du temps et de l'espace ;
- ✓ des outils de gestion des comportements problèmes ou encore des outils éducatifs pour amorcer le travail d'autonomie et d'apprentissage.

La Plateforme autisme a contribué à mettre en synergie les compétences acquises et à aider les équipes de terrain à construire des réponses adaptées, multiples et modulables aux besoins des bénéficiaires accueillis.

C'est donc un dispositif original qui s'est appuyé sur les ressources associatives pour développer et mutualiser de nouvelles pratiques professionnelles.

Les missions de la plateforme, depuis sa conception, s'articulent autour de 4 axes :

- ✓ contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et de leur famille ;
- apporter un appui technique, des savoir-faire et être force de proposition auprès des équipes;
- ✓ assurer la représentation du dispositif et une implication auprès des partenaires et acteurs du champ de l'autisme :

✓ permettre l'évaluation et le contrôle de ce dispositif par la mise en place d'outils et d'indicateurs de mesure.

Pour mener à bien ses actions, la Plateforme s'appuie sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles et mène une veille sur l'évolution des connaissances autour de ce handicap :

« La diversité des professionnels, des structures et des services est nécessaire pour permettre une adaptation de l'accompagnement et du suivi des besoins spécifiques des enfants et adolescents avec troubles envahissants du développement (...).

L'enjeu consiste à fédérer les professionnels amenés à intervenir de façon coordonnée auprès de l'enfant/adolescent (...) afin de garantir la complémentarité et la cohérence des interventions, leurs nécessaires ajustements, et sécuriser ainsi les parcours tout en donnant à ces derniers un caractère suffisamment fluide et flexible » (RBPP, HAS et ANESM, mars 2012).

III. ACTIVITÉ

III.1. ACTIVITE QUANTITATIVE:

| ACTIVITE DE LA PLATEFORME AUTISME | 09/2013 AU 31/12/2014 | 2015 | 2016 |
|--|-----------------------|------|------|
| Nombre d'interventions tous établissements confondus | 91 | 86 | 75 |
| Nombre d'interventions sur sites enfants | 77 | 60 | 56 |
| Nombre d'intervention sur sites adultes | 14 | 26 | 19 |

La plateforme est plus sollicitée sur le secteur de l'enfance, le cadre d'accompagnement étant en constant mouvement et basé naturellement sur les apprentissages.

Les demandes dans le secteur adulte évoluent avec un suivi des demandes engagées en 2015 pour la MAS « Georges Pernot » et la MAS et le Foyer de vie « le Château ».

En 2016, la plateforme a répondu favorablement à des demandes d'établissement de l'Adapei et de l'hôpital public ouvrant son cadre d'intervention à d'autres associations gestionnaires. Cette activité représente 9 actions pour le secteur enfance et 6 pour le secteur adulte. Cette ouverture visait à préparer la transformation de la plateforme en équipe mobile autisme Doubs en lien avec l'ADAPEI et le CHN.

On note un écart de 11 interventions de moins que l'année 2015.

Par ailleurs, des actions non comptabilisées en tant que telles ont constitué l'activité de la plateforme en 2016 :

- ✓ Construction et élaboration du plan de formation autisme avec des actions transversales aux établissements et services de l'AHS-FC ;
- ✓ Construction et élaboration de réponses à appel à projet ;
- ✓ Consultants en comité de pilotage des unités d'enseignement maternelle Besançon et Belfort;
- ✓ Participation à des conférences, journée de réflexion, groupes de travail.

III.2. ACTIVITE QUALITATIVE:

L'activité de la plateforme est recensée en fonction de 5 types d'interventions :

- ✓ Action de communication : diffusion de ses missions et des possibilités de modes d'intervention ;
- ✓ Action en direction d'un bénéficiaire : aide à l'accompagnement, mise en place d'activités éducatives adaptées, développement d'outils de communication et de compréhension ;
- ✓ Action en direction d'un professionnel : aide à l'accompagnement au quotidien, pistes de réflexion, soutien des nouveaux professionnels et des stagiaires :
- ✓ Action en direction d'une équipe : soutien, développement de pratiques professionnelles, supervision des actions engagées, aide à la structuration des espaces de vie et d'apprentissage, aide à la mise en place d'activités spécifiques ;
- ✓ Action en direction des familles en lien avec l'établissement ou le service concerné : écoute, renseignements, aide à l'accompagnement au quotidien.

| TABLEAU RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS SUR SITE | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|--|
| ETABLISSEMENTS OU SERVICES AHS-FC | NOMBRE D'INTER- VENTIONS SUR SITE | ACTIONS INFORMATION ET COMMUNI- CATION | ACTIONS EN DIRECTION D'UN BENEFICIAIRE | ACTIONS EN DIRECTION D'UN PROFES- SIONNEL | ACTIONS EN DIRECTION D'UNE EQUIPE | ACTIONS EN DIRECTION D'UNE FAMILLE ET ASSISTANTS FAMILIAUX |
| | | SECTEUR | « ENFANTS » | | | |
| IME l'Essor IMP l'Esperel IME l'Envol IME l'Eveil IME de Montfort SESSAD Comtois CMPP CAFS | 16 6 5 3 - 7 - | X X | X X X X | X X | X X X X | X X |
| SECTEUR « ADULTES » | | | | | | |
| MAS Guy de Moustier MAS Georges Pernot Foyer de vie/MAS le Château Foyer de vie le Manoir FAM la Citadelle Foyer de vie Rousset | - 6 6 - - 1 | | X X | Х | X X X | |

L'analyse des interventions à l'AHS-FC souligne un nombre conséquent d'interventions auprès de l'IME l'Essor. Cette sollicitation est à mettre en lien du fait du personnel dédié à la plateforme sur cet établissement et du nombre conséquent d'enfants porteurs de TED qu'il accueille (22 en 2016).

| TABLEAU RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS SUR SITE | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|--|
| AUTRES ETABLISSEMENTS OU SERVICES | NOMBRE D'INTER- VENTIONS SUR SITE | ACTIONS INFORMATION ET COMMUNI- CATION | ACTIONS EN DIRECTION D'UN BENEFICIAIRE | ACTIONS EN DIRECTION D'UN PROFES- SIONNEL | ACTIONS EN DIRECTION D'UNE EQUIPE | ACTIONS EN DIRECTION D'UNE FAMILLE ET ASSISTANTS FAMILIAUX |
| SECTEUR « ENFANTS » | | | | | | |
| IME l'Arc en ciel Ornans Adapei | 7 | | Х | Х | Х | |
| IME « les Vignottes » Adapei | 2 | | Х | | Х | Х |
| SECTEUR « ADULTES » | | | | | | |
| Foyer d'hébergement et ESAT Adapei Pontarlier | 5 | | Х | | Х | Х |
| Foyer de vie de Novillars (SDH) | 1 | | Х | | Х | |

L'année 2016 est marquée par des interventions dans 4 établissements et services en dehors de l'AHS-FC dans le cadre d'un travail en réseau et d'une ouverture engagée vers le projet d'équipe mobile du Doubs.

Pour la première fois depuis sa création, la plateforme a pu accompagner un adulte autiste dans le cadre de son accueil en foyer d'hébergement et en ESAT. Cet accompagnement a permis de révéler que l'expertise du secteur enfance et l'apport de la communication concrète est complètement transposable dans une approche d'accessibilité aux tâches de travail.

IV. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE

La méthodologie d'intervention est restée identique à 2015.

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de l'ARS pour la mise en place d'une équipe mobile autisme du Doubs, un nouveau projet de service a été élaboré en 2016 pour une effectivité en 2017. S'il s'appuie largement sur l'expérience de la plateforme autisme, il intègre des nouveautés en conformité avec le cahier des charges, en particulier la présence d'un médecin au sein de l'équipe. Ce nouveau projet, retenu par l'ARS, sera mis en œuvre en 2017.

IV.1. PRINCIPES D'INTERVENTION:

IV.1.a. Méthodologie relative à la démarche d'intervention :

En 2016, la méthodologie d'intervention est restée inchangée.

Le chef de projet est sollicité par la direction de l'établissement ou du service. Il définit les modalités d'intervention et le professionnel de l'équipe plateforme missionné sur site. La plateforme s'appuie sur des observations de terrain et élabore avec les équipes des propositions d'accompagnement. Elle peut adjoindre l'appui d'un professionnel ressource de l'Association, soit directement dans la phase de collecte d'informations, soit en s'appuyant sur son expertise spécifique dans l'apport d'outils à mettre en place.

La démarche d'intervention est la suivante :

- ✓ Diagnostic des besoins avec l'équipe de Direction et l'équipe pluridisciplinaire sur site : recueil d'une problématique concernant un bénéficiaire, une difficulté rencontrée par un professionnel ou une équipe en rapport à leur pratique ;
- ✓ Définition de l'action à mettre en place en fonction des attentes et demandes ;
- ✓ Observation et recueil d'information sur site auprès des bénéficiaires et des équipes de professionnels : support vidéo, photos, prise de note, recueil de données éclairant la situation observée :
- ✓ Temps d'échange avec l'équipe pour mobiliser son savoir-faire et soutenir une dynamique de proposition ;
- ✓ Elaboration des modes d'intervention à mettre en place sur préconisations élaborées en réunion de travail ;
- ✓ Envoi d'un document écrit explicite sur les modes d'accompagnement à mettre en place ;
- ✓ Supervision des modes d'intervention choisis, des difficultés rencontrées à la mise en œuvre, des ajustements à revoir, avec un retour sur site à échéance pré-définie.

IV.1.b. Mobilisation des ressources associatives :

La Plateforme s'appuie sur les expériences développées au cœur des différents services qu'elle mutualise au profit des bénéficiaires. Elle mobilise l'ensemble des compétences professionnelles au service des actions validées et engagées en équipe.

Exemple d'actions en 2016 :

✓ Une sensibilisation aux troubles autistique pour une équipe ESAT et foyer d'hébergement suivie de recommandations d'accompagnement pour un adulte autiste afin de tenir compte de ses particularités de fonctionnement et des modes d'approche facilitant son intégration dans le monde du travail protégé.

L'expertise de cette approche basée sur la « communication concrète » telle que mise en place à l'IME l'Essor depuis 2006 et récemment à l'IME de Montfort en atelier « cuisine » a permis de vérifier la transposition de cette méthode au monde du travail et de permettre à l'adulte autiste concerné d'aborder d'autres tâches de travail qui ne lui étaient pas accessibles ;

- ✓ La mise en place d'un outil de communication spatio-temporel pour un adolescent de l'IME l'Envol, suivie d'un travail à domicile avec l'éducatrice référente et la psychologue. Ce travail à domicile en présence des parents et de la sœur de l'adolescent a permis une extension des supports utilisés à l'établissement dans l'environnement familial du jeune, mais également d'aborder avec eux la question de l'intimité et l'expression de la sexualité à domicile ;
- ✓ Une réflexion et la mise en place d'un protocole pour l'acquisition de la propreté pour un adolescent du CAFS dans une dynamique d'accompagnement avec l'assistante familiale et l'équipe de l'IME d'accueil. Ce protocole s'appuie sur une approche ABA basée sur la motivation ;
- ✓ Le soutien technique et appui à la construction pour la mise en place d'un atelier corporel à l'IME « l'Essor » mettant en avant le développement moteur des enfants par le biais des concepts de base. Atelier construit étape par étape avec 2 éducatrices, une enseignante et l'éducatrice sportive ;

- ✓ La mise en place d'un classeur de communication spatio-temporel pour une enfant du CAFS, accueillie à l'IME « les Vignottes ». Les ressources de l'IME, de l'assistante familiale et de l'équipe du CAFS, de la plateforme autisme et de l'orthophoniste du CEEDA ont permis une mutualisation des regards et la réalisation de supports concrets pour tous ces lieux de vie ainsi qu'un appui à ses troubles du comportements par la mise en place d'un règlement visuel. C'est le support qui avait été travaillé au Foyer de vie « le Château » (Villeneuve d'Amont) qui a servi d'appui pour cette équipe de l'IME « les Vignottes » ;
- ✓ L'accueil de l'équipe de l'IME « l'Eveil » (l'équipe médicale, paramédicale, éducative et de direction de l'IME l'Eveil) à l'IME l'Essor via la plateforme autisme, montre la richesse de se nourrir d'expérience des pratiques professionnelles et l'importance de voir concrètement sur site les outils de communication mis en place et une organisation spatiale construite sur le modèle « teacch » ;
- ✓ La recherche de solutions à des troubles du comportement de type syndrome de Pica (ingestion d'objets non alimentaires) d'une adolescente de l'IME « l'Essor » en lien avec une professionnelle de réseau, K. Kayles, formatrice en ABA ;
- ✓ Une procédure d'accompagnement autour de l'expression d'une phobie pour un jeune de l'IMP « l'Esperel ». Il a fallu construire une réflexion basée sur les observations de la maman et de l'éducateur référent ainsi qu'une recherche théorique des mécanismes de phobie pour élaborer une technique d'approche permettant au jeune concerné d'appréhender sa peur de manière plus sereine.



« MAS Georges Pernot » Aide à la mise en place d'activités occupationnelles



« IME l'Essor » Aide à la mise en place d'atelier corporel



« IME Ornans » Guidance physique pour des apprentissages sur table

La plateforme a également travaillé en partenariat pour la mise en œuvre de projets associatifs :

- ✓ Avec les professionnels du SESSAD Comtois et la direction générale de l'AHS-FC pour la constitution du dossier de réponse à l'appel à projet pour l'UE maternelle de Vesoul : projet non retenu ;
- ✓ Avec l'Adapei du Doubs, le CAMSP, le CHN-Novillars, la direction générale de l'AHS-FC et le SESSAD Comtois pour la réponse à l'appel à projet de l'équipe mobile du Doubs : projet obtenu en décembre 2016 pour une mise en place en janvier 2017 ;
- ✓ Avec le réseau autisme numérique pour la réponse à l'appel à projet numérique de la fondation Orange : projet obtenu.

IV.2. OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT :

L'accueil et l'accompagnement de personnes porteuses de TSA impose une ouverture vers un domaine de spécialisation en lien avec tous les partenaires de son champ d'action.

Comme en 2015, à travers sa Plateforme, l'AHS-FC assure une communication qui favorise un travail de collaboration, de partage d'information et de mise en réseaux : échange de bonnes pratiques, d'outils, de modèles d'interventions et d'ateliers spécifiques, partage et mutualisation de formations.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), le Centre de Ressource Autisme, les associations de parents, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'Education Nationale, l'Institut Régional de Travail Social, les partenaires associatifs et libéraux..., sont autant d'acteurs avec lesquels la Plateforme favorise les liens pour améliorer l'offre de service associative.

En 2016, et dans le cadre du cahier des charges relatif à l'appel à projet des équipes mobiles par territoire, la Plateforme a travaillé avec l'Apei du Jura, l'Adapei du Doubs, le CHN Novillars, le CAMSP du Doubs, Sésame autisme et le CRA. Cette collaboration précède un travail de partenariat et de réseau à venir dans la mise en place des équipes mobiles en janvier 2017. Par ailleurs, un groupe de travail professionnel « équipes mobiles » sera mis en place par le CRA.

Depuis janvier 2016, la plateforme a intégré un réseau autisme numérique (RAN) de la fondation Orange. Ce réseau professionnel propose des rencontres trimestrielles. Il met en synergie des professionnels de l'autisme sur tout le secteur « grand-est » de la France autour de la question de l'évolution de l'accompagnement par le biais des outils numériques. Les professionnels proposent des thématiques de réflexion, échangent sur leur savoir-faire et leur expérience du travail avec la tablette numérique. A ce titre, la plateforme a pu se rendre sur deux sites, Pont-à-Mousson le 11 mars et Strasbourg le 25 septembre, et a pu accueillir le réseau à l'IME l'Essor le 25 mai 2016.

De plus, ce réseau a permis de mesurer les tenants et les aboutissants des outils numériques dans l'accompagnement des personnes TED et de répondre à un appel à projet mettant en avant les avantages du numérique sur des techniques d'apprentissages et la veille éthique à mener en termes d'utilisation.

Enfin, la plateforme autisme a été sollicitée par l'IRTS de Franche-Comté en tant que consultant et pour sa contribution sur une formation « certification autisme ». En effet, l'IRTS va répondre à un appel à projet pour devenir site qualifiant dans ce domaine.

IV.3. MOYENS HUMAINS:

L'équipe d'intervention est constituée d'un chef de projet à 0.5 ETP et d'une neuropsychologue à 0.25 ETP.

La plateforme mobilise par ailleurs ponctuellement les ressources nécessaires à la réalisation de ses missions auprès de professionnels spécialisés de l'AHS-FC ou de professionnels libéraux.

Depuis le mois de novembre 2016, la plateforme a pu accueillir dans son fonctionnement un éducateur spécialisé mis à disposition par l'Adapei afin qu'il bénéficie d'une expérience de la plateforme en prévision de son positionnement sur la future équipe mobile du Doubs. Il a pu participer au suivi de trois situations sur site et prendre la mesure de la démarche d'intervention.

IV.3.a. Le poste de chef de projet :

Le chef de projet est l'interlocuteur direct des responsables d'établissements et services. Il définit les modalités d'interventions, la fréquence et les moyens humains à mobiliser. Il mène des actions d'accompagnement des équipes et des bénéficiaires. Il est garant du suivi des interventions et des comptes rendus qui s'y réfèrent. Sa posture cadre est importante pour mesurer les enjeux institutionnels, les contraintes organisationnelles, veiller à l'environnement de travail existant et à la sollicitation des professionnels de terrain en fonction de leur compétence métier.

IV.3.b. Le poste de neuropsychologue :

Cette profession, encore peu représentée dans nos établissements et services, apporte une richesse et un appui dans la compréhension des modes de fonctionnement des personnes porteuses de TSA.

La neuropsychologie est une branche scientifique de la psychologie qui étudie les relations entre le cerveau et le fonctionnement psychologique : fonctions cognitives, instrumentales (coordinations motrices, oculomotrices...), émotionnelles, comportementales.

La neuropsychologue apporte une compréhension du fonctionnement cognitif et intellectuel de la personne en s'appuyant sur des tests d'efficience et fonctionnels. Les objectifs thérapeutiques sont de repérer les émergences de développement, de mettre en place des procédures d'actions adaptées à son mode de compréhension, de soutenir des techniques d'approches comportementales et développementales.

A Montbéliard, la Plateforme a signé une convention avec une professionnelle neuropsychologue en cabinet libéral qui effectue des bilans et des évaluations fonctionnelles au besoin.

IV.3.c. Formations, colloques, journées d'études suivies en 2016 :

La Plateforme assure une veille documentaire, règlementaire et technique sur l'autisme et l'évolution des pratiques.

Description des journées d'étude et de formation suivies :

- ✓ Colloque « vie sexuelle et intime des personnes TED » à l'IRTS de Besançon le 1er avril
- ✓ Formation langue des signes pour les deux professionnelles de la plateforme lors de 4 demi-journées, apprentissage des signes du quotidien (mai et juin 2016)
- ✓ Conférence « autisme : une vie d'adulte » proposée par l'association Sésame Autisme le 20 mai
- ✓ Journée des unités d'enseignement maternel autisme avec Formavision, Paris le 15 juin
- ✓ Conférence de Joseph Chovannec à l'IRTS de Besançon le 10 octobre.

Description des journées avec intervention de la plateforme autisme :

- ✓ Conférence autisme, Unifaf, le 9 février à Montferrand, « évaluation des actions collectives régionales autisme », table ronde
- ✓ Journée d'étude le 6 octobre à l'IRTS sur « la désinstitutionnalisation », table ronde
- ✓ Séminaire organisé par l'ARS « accompagner et conduire le changement dans le champ de l'autisme » le 12 décembre 2016, table ronde.

V. CONCLUSION

Depuis septembre 2013, date de création de la Plateforme autisme, un travail de partenariat et de réseau s'est construit avec l'ensemble des établissements et services de l'AHS-FC et avec d'autres associations permettant d'apporter soutien et expertise dans l'accompagnement des publics porteurs d'autisme et autres TED.

Dans la perspective du projet « Equipe mobile du Doubs », la plateforme a ouvert ses interventions à des établissements de l'Adapei et de l'Association Solidarité Doubs Handicap (SDH). Cette expérience a montré que l'expertise enfance pouvait se conjuguer avec des propositions d'accompagnement dans le secteur adulte, y compris en atelier de travail protégé par le biais de l'utilisation de la communication concrète (clarification, prévisibilité et lisibilité dans l'accompagnement).

L'année 2016 s'est donc caractérisée par une ouverture à de nouvelles sollicitations.

Le bilan de ces trois années de fonctionnement permet d'évaluer une amélioration dans la qualité d'accompagnement des publics et de mesurer une évolution des pratiques professionnelles. Il faut souligner l'impulsion des actions collectives régionales qui ont permis à une grande échelle de former un grand nombre de nos professionnels et par le biais de la plateforme de maintenir une dynamique de changement.

C'est dans le cadre du troisième plan autisme que l'ARS s'est appuyée sur l'expérience de la plateforme et sur celle d'autres équipes mobiles existantes au niveau national afin de lancer un appel à projet pour la création de 4 équipes mobiles en Franche-Comté. La proposition de constitution d'une équipe mobile par territoire est le fruit d'une réflexion portée par les groupes de travail pilotés par l'ARS pour la mise en œuvre du 3ème plan autisme de 2013 à 2015. Elle constitue une proposition de renforcement de l'offre de service concernant un des cinq axes du plan, « l'accompagnement de la personne tout au long de sa vie ». Elle se saisit particulièrement de la question de la prise en compte des adultes pour qui il est nécessaire de développer un accompagnement spécifique en supervisant les professionnels de terrain dans leur approche.

Notre dossier de candidature, soutenu le 1er décembre 2016 et validé par l'ARS quelques jours plus tard, marque une nouvelle étape pour la plateforme autisme qui, dès janvier 2017, se transforme en équipe mobile autisme du Doubs (EMA-25).

Les perspectives à venir s'inscrivent à la fois dans une continuité de fonctionnement de la plateforme et dans une dynamique d'équipe à construire avec un public cible dans les établissements et services médico-sociaux de tout le département du Doubs hors aire urbaine.

Un enjeu de taille expérimental et très motivant pour l'EMA-25 et qui sera soumis à une évaluation d'ici septembre 2019.





DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
BP5-25012 BESANÇON Cedex
Téléphone: 03 81 65 44 44
Télécopie: 03 81 88 25 66
Courriel: dg@ahs-fc.fr
Site: www.ahs-fc.fr